

Compte rendu des CAP Locales Révision en évaluation 2013 (gestion 2012) Cadres A – B et C

Ces CAP Locales se sont réunies le 19 septembre (Cadre B), le 20 septembre (Cadre A Inspecteurs) et le 24 septembre 2013 (Cadre C)

Informations communes aux trois CAP Locales :

Le Président a informé les représentants du personnel que, toutes catégories confondues, 28 agents ont déposé un recours hiérarchique préalable, dont 1 demande d'audience.

A l'issue de cette étape, 4 A, 7B et 1 C se sont arrêtés au niveau cette procédure.

16 agents ont donc déposé un recours en CAP Locale.

Cadre A : 7 recours hiérarchiques préalables, 3 recours en CAPL

Cadre B : 14 recours hiérarchiques préalables, 7 recours en CAPL

Cadre C : 7 recours hiérarchiques préalables, 6 recours en CAPL.

Les représentants FO DGFIP ont fait part de leur étonnement au Président de la CAPL concernant l'information faites aux agents par des évaluateurs sur l'attribution de croix dans la colonne « excellent » du tableau synoptique. En effet, des agents se sont vus refuser cette croix au motif que la « direction leur avaient annoncé qu'il ne fallait pas mettre - excellent - » - Pas de réponse à notre intervention - « qui ne dit mot consent ».

Les élus FO DGFIP ont également dénoncé le fait que la feuille d'évaluation de l'agent avant son recours hiérarchique ne figure pas dans les documents préparatoires de la CAPL. En effet, si une amélioration est obtenue au premier niveau du recours (appréciations littérales ou tableau synoptique), l'ancienne version est « écrasée » et seule la feuille rectifiée est accessible. C'est très bien pour les collègues, mais pour la CAPL, les élus ont besoin de la feuille de départ, sans laquelle il est impossible de savoir ce qui a été obtenu en recours hiérarchique. Les représentants FO ont demandé pour les prochaines CAP Locales de recours, que la copie de cette première feuille soit incluse dans les documents préparatoires.

CAP Locale n° 1 – Inspecteurs – 20 septembre 2013

202 agents évalués

136 réductions attribuées avant recours

1 réduction attribuée en recours hiérarchique

La réserve dont dispose la Direction avant la CAPL est de 11 mois :

3 X 1 mois – 8 X 2 mois.

Sur les 3 dossiers présentés, tous avaient pour motif de recours la valeur professionnelle et deux portaient en plus sur les éléments du compte rendu d'entretien professionnel (CREP).

Les trois dossiers ont obtenu une satisfaction totale ou partielle (1 dossier a obtenu 2 mois de réduction d'ancienneté – 2 dossiers ont obtenu 1 mois de réduction d'ancienneté et la modification partielle du CREP pour l'un d'eux).

Vote FO DGFIP : **Pour** 2 dossiers – **Abstention** 1 dossier dont le CREP n'a pas été modifié.

CAP Locale n° 2 – Cadre B – 19 novembre 2013

575 agents évalués

30 agents « neutralisés » (agents en échelon terminal – grade terminal – notés mais ne consomment pas de dotation)

386 réductions attribuées avant recours.

2 dotations attribuées en recours hiérarchique

La réserve dont dispose la Direction avant la CAPL est de 23 mois :

13 X 1 mois – 5 X 2 mois.

Sur les 7 dossiers présentés, tous avaient pour motif de recours la valeur professionnelle et cinq d'entre eux portaient en plus sur les éléments du CREP.

5 agents ont obtenu des réductions d'ancienneté

1 agent a obtenu la modification partielle du CREP

1 agent a obtenu la réécriture d'une appréciation – Cet agent sera reçu par la direction afin de modifier ses objectifs (demande de son recours).

Vote FO DGFIP : **Pour** 4 dossiers – **Abstention** 1 dossier – **Contre** 2 dossiers

CAP Locale n° 3 – Cadre C – 24 septembre 2013

I – Affectation d'Agents Administratifs Stagiaires FGP au 1^{er} octobre 2013.

La 2^{ème} tranche d'appel du concours commun de catégorie C 2012 Finances Publiques comprend 633 lauréats. Le 27 août dernier, la Direction Générale a fait connaître que 64 lauréats avaient renoncé au bénéfice de ce concours, 162 seront affectés en Filière Gestion Publique et 407 en Filière Fiscale. La DDFiP du Val d'Oise, se voit affecter seulement trois Agents Administratifs Stagiaires FGP.

Affectations :

1 AA Stagiaire à la T. d'Argenteuil CH
1 AA Stagiaire à la T. de Val d'Oise Amendes
1 AA Stagiaires à la T. de Beaumont sur Oise.

II – Révision de l'évaluation des cadres C

342 agents évalués
5 agents « neutralisés »
220 réductions attribuées avant recours
Aucune dotation attribuée en recours hiérarchique
La réserve dont dispose la Direction avant la CAPL est de 30 mois :
18 X 1 mois – 6 X 2 mois

Sur les 6 dossiers présentés, 4 avaient pour motif de recours la valeur professionnelle et cinq d'entre eux portaient en plus sur les éléments du CREP.

4 agents n'ont rien obtenu
1 agents a obtenu une réduction d'ancienneté
1 agent à obtenu une mention d'encouragement + la modification partielle de son CREP.

Vote FO DGFIP : Pour 2 dossiers – Contre 4 dossiers

Les représentants FO DGFIP en CAP Locale

**P. BOUARD – S. DEGREMONT - Ch. DENOYELLE
S. FAMECHON – Ch. PARTHIOT - V. REDARCE**